

BULLETIN D'ADHESION
Saison 2020-2021



NOM et Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Tel :

Mail :

Besoin d'une attestation de cotisation (envoyée par mail) oui non (Cocher la bonne réponse)

Pièces à fournir avec ce bulletin:

- Chèque de 30 € libellé à l'ordre du Grand Fond Bressan (ou monnaie dans une enveloppe portant votre NOM). **Attention : majoration à 40 € pour les inscriptions rendues après le 1^{er} octobre.**
- Charte du club lue et signée (pour les nouveaux adhérents)
- (Facultatif) Pour le trombinoscope, une photo individuelle (format JPG) à envoyer à fabienne.grandfond@gmail.com
- Pas besoin de certificat médical.

Les commandes de maillots et vestes se feront auprès de Stéphane STUTZ : stephane_stutz@yahoo.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Charte

L'association GRAND FOND BRESSAN est une association Loi 1901, créée en 1982. Elle a pour but, dans le cadre de la course Hors Stade, de permettre à toute personne majeure la pratique de la course à pied et de la randonnée. Elle n'est pas affiliée à la FFA. Vous devez donc présenter votre certificat médical lors de chaque course, tout en pensant à vous inscrire sous le nom du club. Il est possible d'acheter un maillot du GFB.

L'inscription permet à chaque adhérent de participer aux différentes activités du club dont la randonnée pédestre ainsi que les entraînements des lundi et mercredi, tout en respectant le matériel et les locaux mis à disposition, en veillant, notamment, à ôter ses chaussures avant d'entrer dans les vestiaires et à posséder une deuxième paire propre pour la piste.

L'adresse du site internet du GFB est : <http://www.grandfondbressan.org/>. Il comprend les « news », les résultats et photos des différentes manifestations, les pages correspondant aux courses organisées par le club, un forum, une partie privative « *infos pratiques* » et « *trombinoscope* ».

Chaque adhérent est, du fait de son inscription, bénévole pour les deux épreuves organisées par le GFB (le semi de St Just en février et la Corrida début juillet).

L'Assemblée Générale a lieu en décembre. C'est un moment privilégié de la vie associative d'un Club permettant à chacun de participer aux débats, poser des questions, se rencontrer et faire plus ample connaissance. Il est donc important d'y participer.

Fait à le Signature :

